

Le RPI labellisé développement durable

Le label E3D (Ecole en démarche de développement durable) Educsol a été reçu, pour la deuxième année consécutive, par les élèves du RPI Saint-Plaisir-Franchesse, à l'occasion d'une visite commentée par les enfants de leur environnement quotidien.

Les familles et les invités (*) ont pu apprécier le jardinnet entretenu par les enfants, dans lequel croissent légumes et fleurs en compagnie des insectes accueillis à l'hôtel et des petites bêtes qui peuplent l'ingénieux système de récupération des eaux des toits.

Ingrid Segaud, la directrice de l'école (CE2, CM), et ses collègues, Mimouna El Marouani et Philippe Gonthier (CP-CE1) peuvent donc arborer à nouveau le plus haut degré du label E3D.

Ainsi que l'a expliqué Jérôme Le Gall, « les élèves sont au cœur de la démar-



RÉCOMPENSE. Les enfants du RPI, entourés par les personnalités, arborent fièrement le diplôme qui traduit leur travail au quotidien au profit du développement durable.

che qui consiste à les former aux bonnes pratiques, permettant de vivre ensemble dans un monde aux ressources limitées, mais aussi à leur transmettre les connaissances, la compétence et la culture qui leur permettront tout au long de leur vie, en tant que citoyens, de connaître, comprendre, décider et agir en fonction des enjeux du développement durable ».

Il a complimenté toute l'équipe gravitant autour du projet. Thierry Rousseau s'est réjoui de voir arriver dans son collège des enfants aguerris au développement durable et au maraîchage en permaculture.

La particularité du travail accompli cette année repose sur la conception de randonnées éducatives sur les chemins des deux communes grâce à un in-

génieux principe de QRcodes, que les familles ont pu tester, smartphone en main, après le rafraîchissement de clôture. ■

(*) Jérôme Le Gall, inspecteur du secteur Moulins 1 ; Alexis Besse, conseiller pédagogique EPS ; Thierry Rousseau, principal du collège André-Boutry de Lurcy-Lévis ; René Auclair, président de l'Adater ; Jean-Marc Dumont, président de la communauté de communes du Bocage bourbonnais ; Didier Thévenoux, maire de Saint-Plaisir et Gérard Vernis, maire de Franchesse.